



Commune de CUVAT  
Mairie  
1, place de l'Eglise  
74350 CUVAT

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT

## Séance du 03 juillet 2023

Le 03 juillet 2023 à 20 heures, les Membres du Conseil Municipal de CUVAT, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, la Salle Polyvalente, sur convocation en date du 26 juin 2023, effectuée en application de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Julie MONTCOUQUIOL, Maire.

<b>Conseillers élus en fonction</b>	<b>15</b>
-------------------------------------	-----------

<b>Présents à l'ouverture de séance</b>	<b>12</b>
---	-----------

↳ La Maire : Julie MONTCOUQUIOL

↳ Les Adjointes au Maire : Jacques JAMES, Sandrine REBELLE, Jacques COESNON

↳ Les Conseillers Municipaux : Nadia DERRIEN-MOLLIER, Didier TERRIER, Claire DÉPIGNY-SOUVRAS, Jessica DA COSTA, Henri MASSON, François RIGNOT, Benoît CHAMOT, Jacqueline SIMONOTTI

<b>Absents excusés avec procuration</b>	<b>02</b>
---	-----------

↳ Emilie LAVOREL donne procuration à Claire DÉPIGNY-SOUVRAS

↳ Martine LACROIX donne procuration à Jacques COESNON

<b>Absent</b>	<b>01</b>
---------------	-----------

↳ Philippe CLERJON

**Quorum** : 08 (majorité des Conseillers Municipaux en exercice).

*(n'entre pas dans le calcul du quorum le Conseiller Municipal empêché qui donne procuration pour voter en son nom)*

Le quorum est atteint avec 12 présents au moment de l'ouverture de la séance.

**Secrétaire de séance** : François RIGNOT

### **Ordre du jour** :

- Désignation du Secrétaire de séance

- Adoption du procès-verbal de la réunion du 05 juin 2023

- Délibérations :

\* n° 2023/07/01 : Affaires Générales – Approbation d'un avenant à la convention d'adhésion au Service Conseil Energie mis en place par le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE)

\* n° 2023/07/02 : Voirie – Echange de terrains avec les Consorts DUPONT dans le cadre d'une régularisation foncière en bordure des voies communales n° 2 dite « Route des Caves » et n° 22 dite « Chemin des Fontanettes »

- Commissions Communales

- Informations diverses

- Questions diverses.

## ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 05 JUIN 2023

En l'absence de remarques, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 05 juin 2023.

## DÉLIBÉRATIONS

**N° 2023/07/01** : Affaires Générales – Approbation d'un avenant à la convention d'adhésion au Service Conseil Energie mis en place par le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE)

**N° 2023/07/02** : Voirie – Echange de terrains avec les Consorts DUPONT dans le cadre d'une régularisation foncière en bordure des voies communales n° 2 dite « Route des Caves » et n° 22 dite « Chemin des Fontanettes » situé dans le programme immobilier « ORIZON »

## COMMISSIONS COMMUNALES

### **1°/ Commission « Communication »**

*Présenté par Monsieur Jacques JAMES*

La Commission s'est réunie le 19 juin 2023 et a traité les points suivants :

#### **1.1. Gazette**

La prochaine parution est prévue début septembre 2023.

Les discussions ont porté sur les articles envisagés.

#### **1.2. Questions diverses**

Instagram : la Commission propose de diversifier les publications Instagram en ciblant les publications visuelles destinées à un public plus jeune.

*La prochaine réunion aura lieu le 04 juillet 2023 à 9h30.*

### **2°/ Commission « Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière »**

*Présenté par Madame Claire DÉPIGNY-SOUVRAS*

La réunion avec le Cabinet d'études de sécurité routière (Routes de Proméry et de Burgaz) a eu lieu le 30 juin dernier.

*La prochaine réunion aura lieu le 07 juillet 2023 à 9 heures.*

### **3°/ Commission « Scolarité, Jeunesse, Solidarité Intergénérationnelle »**

*Présenté par Madame Sandrine REBELLE*

La Commission s'est réunie le 28 juin 2023 et a abordé, suite à un courriel des Représentants des Parents d'Elèves (RPE), les points suivants :

#### **3.1. Quotient familial (QF)**

Les RPE souhaitent plus d'explications concernant le « pourquoi » du quotient familial, le choix des différentes tranches et des différents tarifs. Ils s'interrogent notamment sur « la possibilité que cela puisse être interprété comme une tentative de réduire les dépenses de la Commune plutôt que de promouvoir l'équité ».

Madame Sandrine REBELLE rappelle :

- que la Commune a déjà subi deux hausses de prix de la part du prestataire de repas, sans répercussion sur le prix facturé aux familles ;

- qu'une nouvelle hausse est à venir pour la rentrée 2023/2024.

Il est rappelé qu'avant de définir les différentes tranches du QF, un courriel avait été adressé à toutes les familles en décembre 2022 afin de recueillir les QF. Seules 44 familles sur 151 ont répondu. La Commission s'est donc basée sur les données estimatives de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Par ailleurs, un travail important de comptabilité est en cours afin de pouvoir communiquer sur le prix de revient d'un repas. Une réponse explicative, plus complète, sera prochainement adressée aux RPE.

#### **3.2. Aide aux devoirs**

Les enseignants de l'Ecole ont été sollicités pour assurer un service d'aide aux devoirs contre rémunération.

Ceux-ci ne souhaitent pas postuler pour cette mission.

Une autre option serait de faire appel à des bénévoles, avec toutefois des points de vigilance dont les parents doivent être informés : absence de garantie de formation/qualification, aléas liés aux disponibilités des bénévoles et absence de garantie de présence. Pour rappel, il n'est pas possible d'imposer aux enfants de faire leurs devoirs durant le temps périscolaire.

#### **3.3. Etude de faisabilité d'un Centre de Loisirs**

Le périmètre de cette étude concerne les Communes d'ALLONZIER-la-CAILLE, CUVAT et VILLY-le-Pelloux.

Un sondage a été distribué à l'Ecole de CUVAT. Une soixantaine de réponses a été reçue.

*La date de la prochaine réunion n'a pas été arrêtée.*

### **4°/ Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine »**

*Présenté par Monsieur Jacques JAMES*

La Commission s'est réunie les 12 et 26 juin 2023 et a traité les points suivants :

#### **4.1. Urbanisme**

##### **4.1.1. Dossiers étudiés**

##### **4.1.1.1. Permis de Construire Modificatifs**

\* Dossier HOUBERDON Jean-Charles/LAVOREL Clémentine pour prolongement d'un mur de soutènement

parcelles cadastrées section A n° 3393-3555-3559 – 341, route de Ferrières

\* Dossier DURAND Julien pour prolongement d'un mur de soutènement de 17,5 m au lieu de 9 m parcelle cadastrée section A n° 4052 – 383, route de Cluchina

\* Dossier CACCIOLA/AMARAL-MARTINS Suzanne pour aménagement paysager parcelle cadastrée section A n° 3913 – 69, chemin de Chantemerle

#### 4.1.1.2. Déclarations Préalables

\* Dossier JUGAND Loïc pour construction d'un muret de soutènement en gabion parcelle cadastrée section A n° 3911 – 65, chemin de Chantemerle

\* Dossier CORBET Maurice pour extension en ossature bois de l'habitation existante et remplacement des menuiseries existantes parcelle cadastrée section A n° 2236 – 478, route de Cluchina

\* Dossier SAS Athome Automatismes pour installation d'une pergola parcelles cadastrées section A n° 3554-3557 – 178, chemin des Frassettes

\* Dossier DE FERRAN Nicole pour remplacement d'une haie de tuyas par une clôture en grillage d'une hauteur de 1,60 m parcelle cadastrée section A n° 1465 – 309, chemin des Crêts des Crêts

#### 4.1.1.3. Déclaration Préalable Modificative

\* Dossier BERGE Nicolas pour construction d'une piscine parcelle cadastrée section A n° 3503 – 240, route des Frégnards

#### 4.1.2. Décisions de la Commune

##### 4.1.2.1. Permis de Construire

\* Dossier GUERIN David/Adeline pour construction d'une véranda parcelles cadastrées section A n° 3170-3196 – 1612, route de Ferrières  
→ *avis favorable*

##### 4.1.2.2. Déclarations Préalables

\* Dossier COESNON Jacques pour suppression d'une terrasse en dalle et réalisation d'une dalle béton parcelles cadastrées section A n° 2602-2604 – 130, chemin de Lacuma  
→ *avis favorable*

\* Dossier ALLERA-BERNOLIN Béatrice pour réfection de la toiture parcelle cadastrée section A n° 3513 – 370, route de la Montagne  
→ *avis favorable*

\* Dossier DE FERRAN Nicole pour remplacement d'une haie de tuyas par une clôture en panneaux rigides verts avec occultation des panneaux de hauteur 1,90 m sur 51,33 m de longueur parcelle cadastrée section A n° 1465 – 309, chemin des Crêts des Crêts  
→ *avis défavorable*

\* Dossier NRGIE CONSEIL pour installation de huit panneaux photovoltaïques sur toiture parcelle cadastrée section A n° 2590 – 27, chemin des Crêts des Crêts  
→ *avis favorable*

\* Dossier CHARON Jonathan pour agrandissement de la maison existante et construction d'un abri voitures parcelles cadastrées section A n° 2230-3004-3006 – 1199, route de Proméry  
→ *classé sans suite (projet abandonné par le pétitionnaire)*

#### 4.1.3. Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Des déclarations ont été réceptionnées en Mairie.  
Elles ont fait l'objet d'une visite de vérification.

#### 4.1.4. Divers

\* Projet de construction 177/187, route du Murgier

La réunion, initialement prévue le 06 juillet 2023, avec un nouveau promoteur, est reportée au 26 juillet. Un second promoteur a adressé, le 13 juin dernier, par courriel, un dossier intitulé « Réhabilitation d'un ensemble agricole ». Un rendez-vous est prévu le 1<sup>er</sup> août 2023.

\* Rénovation d'une installation d'assainissement non-collectif (177, chemin des Genoux)

Il est rappelé que le propriétaire a sollicité un accord pour le rejet dans le fossé bordant le chemin des Genoux à l'identique de la situation actuelle.

Suite à la consultation du Service « Eaux et Environnement » de la DDT 74 (Direction Départementale des Territoires), un avis favorable a été donné.

#### 4.1.5. Etude du périmètre du Chef-lieu

La réunion, ayant pour objet la rencontre avec des bailleurs sociaux et le CAUE 74 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), conformément à l'OAP n°1, a eu lieu le 16 juin dernier.

Un retour doit parvenir en Mairie à l'automne.

#### 4.2. Travaux

La définition des agglomérations se poursuit :

- Route Départementale (Agglomération « Les Lavorel »)

Le Département doit communiquer la date d'installation et la Commune prendra les arrêtés correspondants

- Routes communales

Les panneaux sont installés et les arrêtés publiés.

#### 4.3. Gestion du Patrimoine

##### 4.3.1. Étude Chef-lieu

Une réunion est fixée au 04 août 2023 à 9h30. Tous les membres de la Commission sont invités.

#### 4.3.2. Bâtiments communaux

##### 4.3.2.1. Cabinet d'Architecture Denis PERRET

La réunion du 20 juin dernier a porté sur la présentation de scénarii dans le cadre de l'Avant-Projet Sommaire (APS).

La prochaine réunion aura lieu le 07 juillet 2023 à 17 heures. Tous les membres de la Commission sont invités.

##### 4.3.2.2. Missions de contrôle et de sécurité

Une consultation de cinq sociétés a eu lieu.

Celles retenues sont :

- Contrôle : ALPES CONTRÔLES ;

- Sécurité : BERARD.

##### 4.3.2.3. Appartements communaux

Il est **rappelé** que la Commune a mis en location plusieurs appartements dont elle est propriétaire.

Un des locataires accumule plusieurs impayés de loyers.

La situation s'aggrave, le locataire ayant un peu plus de quatre mois d'impayés (situation au 30/06/2023).

Après un tour de table, les membres du Conseil Municipal décident d'amorcer une procédure d'expulsion.

*La prochaine réunion aura lieu le 06 juillet 2023 à 18 heures.*

#### 5°/ Commission « Vie Associative, Sportive et Culturelle »

*Présenté par Monsieur Jacques COESNON*

La Commission s'est réunie le 19 juin 2023 et a étudié les points suivants :

##### 6.1. Terrain multisports

Suite à l'absence du Représentant de la société retenue, la réunion de ce jour est reportée au 10 juillet 2023 à 18 heures.

##### 6.2. Salle Polyvalente

Le planning des locations pour les mois de juillet et août 2023 est présenté. Six sont confirmées.

##### 6.3. Questions diverses

La connexion 4G passe mal dans la Salle Polyvalente.

Deux associations demandent la possibilité d'avoir une connexion internet dans la salle afin d'utiliser des terminaux de cartes bancaires lors des manifestations à l'intérieur.

La demande a été acceptée et la configuration réalisée sur les terminaux.

*La prochaine réunion aura lieu le 10 juillet 2023 à 18 heures.*

### INFORMATIONS DIVERSES

Les informations sont présentées par Madame Julie MONTCOUQUIOL ou les élus concernés.

#### 1°/ Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC)

Conseil Communautaire du 27 juin 2023

Les délibérations suivantes ont notamment été prises :

\* Modification des tarifs de l'eau potable et de l'assainissement : hausse de 10 % et mise en place d'un tarif pour les plus bas revenus pour l'eau potable. Pour rappel, les tarifs étaient inchangés depuis 2016 alors que l'inflation sur la période 2016-2022 est de 11,81 %

\* Tarifs pour la saison 2023 de la Piscine des Dronières

\* Avenant n° 1 relatif au lot n° 15 « Electricité – CFA/CFO – Protection solaire » du marché de l'Ecole de CUVAT : ajout de poste de travail en fond de classe, de vidéophones et modification d'éclairage dans l'extension du bâtiment comme dans l'existant

*La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le 26 septembre 2023.*

#### 2°/ Travaux Groupe Scolaire/Périscolaire

La réception de la phase 1 aura lieu le 06 juillet 2023.

#### 3°/ Modification administrative (changement d'arrondissement)

La Préfecture de la Haute-Savoie a annoncé le rattachement des Communes de CUVAT et VILLY-le-PELLOUX à l'Arrondissement de SAINT-JULIEN-en-GENEVOIS en lieu et place de celui d'ANNECY.

Madame Nadia IDIRI, Sous-Préfète de SAINT-JULIEN-en-GENEVOIS effectuera une visite de la Commune le vendredi 18 août 2023 à 14 heures. Tous les élus sont invités à cette rencontre.

#### 4°/ **Semaine du Vélo**

Dans le cadre de l'étude de la rénovation de la Route de Proméry et du Schéma Directeur Cyclable de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES, les élus de la Commission « Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière » ont travaillé sur la mise en place d'une semaine de tests du lundi 05 au vendredi 09 juin 2023.

Cette simulation prenait en compte l'ensemble des contraintes, avec, notamment, l'emprise de la voirie, les usagers spécifiques de la voirie tels que bus et camion-collecteur, les problématiques rencontrées avec les points de collecte du secteur, le report de flux routiers, etc.

Les membres de la Commission remercient les collectivités voisines pour leur collaboration et leur soutien logistique pour cette semaine de tests.

Une communication, pour les habitants de CUVAT et d'ANNECY (Hameau Proméry-Pringy), les agriculteurs du secteur et les entreprises des zones d'activités d'ALLONZIER-la-CAILLE, a été faite en amont.

Malheureusement, cette semaine de test n'a pas été respectée, certaines personnes enlevant systématiquement les barrières, ce qui constitue une infraction. Ce fut particulièrement le cas Route de la Fruitière où les barrières n'ont été que peu de temps en place.

En revanche, les élus de la Commission remercient les riverains de la Route de Proméry pour avoir aidé au maintien des barrières, ce qui a grandement facilité le travail de l'agent communal et des élus.

Le fruit de cette semaine de tests sera donc difficilement exploitable car faussé.

Un retour sera fait lors de la prochaine gazette.

#### 5°/ **Permanences des Elus**

Il est rappelé qu'elles ont lieu le dernier samedi (matin) du mois :

- 24 juin 2023 : 2 rendez-vous.

#### 6°/ **Voirie**

Dans le cadre du dossier d'aliénation d'un chemin rural, Route de Ferrières, le Service des Domaines, suite à sa consultation, apporté la réponse suivante : « *L'étude de marché fait ressortir une fourchette comprise entre 85 et 140 euros le m<sup>2</sup> environ. L'évaluation aboutit à la détermination d'une valeur, éventuellement assortie d'une marge d'appréciation, et non d'un prix. Le prix est un montant sur lequel s'accordent deux parties ou qui résulte d'une mise en concurrence, alors que la valeur n'est qu'une probabilité de prix.* » »

Les membres de la Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine » s'accorde sur une proposition médiane au Conseil Municipal.

#### 7°/ **Programme immobilier « ORIZON »**

La cérémonie de pose de la 1<sup>ère</sup> pierre est annulée.

#### 8°/ **Téléphonie**

Le réseau téléphonique historique d'Orange en cuivre va progressivement cesser d'être utilisé puis va fermer en France dans les prochaines années (d'ici à 2030).

C'était le réseau des PTT puis de France Télécom et enfin d'Orange aujourd'hui. Il sera remplacé par la fibre, voire d'autres technologies dans certains très rares cas (4G/5G, satellite, ...).

Les toutes premières fermetures en Pays de Savoie commencent à être envisagées avec une fermeture commerciale en janvier 2026 (date nationale pour tous) et une fermeture technique définitive en janvier 2027 après un préavis formel de 3 années.

Six Communes sont présélectionnées en Pays de Savoie : 4 en Savoie et 2 en Haute-Savoie. CUVAT pourrait en faire partie.

Une rencontre aura lieu le 05 septembre 2023 avec la société Orange, l'Association des Maires de Haute-Savoie et le SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique) de la Haute-Savoie.

#### 9°/ **CERN (organisation européenne pour la recherche nucléaire)**

Le 15 juin dernier, s'est tenue une réunion en Mairie d'ALLONZIER-la-CAILLE.

Elle a permis de présenter :

- le CERN (<https://home.web.cern.ch/fr>) ;
- le Futur Collisionneur Circulaire (FCC) (<https://fcc.web.cern.ch/fr>) ;
- l'étude de faisabilité FCC en cours.

Lors de cette rencontre, les élus ont été informés, notamment, sur les activités concernant la campagne de mesures (<https://fcc-faisabilite.eu>) sur le territoire de la Commune d'ALLONZIER-la-CAILLE :

- des repérages visuels en cours depuis la voie publique ;
- des études sismiques et des forages exploratoires à partir de 2024. CUVAT n'est pas directement concernée.

## QUESTIONS DIVERSES

1°/ Monsieur François RIGNOT donne lecture de l'éditorial de la « Lettre du Conseil Municipal » de VILLY-le-PELLOUX du mois de juin 2023 :

« Une convention de mission d'accompagnement avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a été signée pour la mise en place du projet d'habitat alternatif au GAEC « L'Heureux Clu ». Ce projet a pour vocation de permettre aux maraîchers mais également à d'autres de se loger dans des logements sobres en consommation d'espace et d'énergie.

L'étude de faisabilité permettra de réfléchir l'aménagement des espaces publics, l'implantation des futurs emplacements ainsi que l'insertion qualitative du projet d'éco-hameau dans une zone naturelle.

La Commune bénéficie d'une aide de la Fondation de France pour mener à bien cette étude. »

Il interroge sur un éventuel de projet de logements sur les terrains agricoles dans le cadre de l'installation des maraîchers sur CUVAT.

Madame la Maire indique qu'aucun logement n'est prévu sur les terrains agricoles et que cela avait été stipulé lors de l'appel à projets. En outre, aucune demande en ce sens n'a été reçue.

2°/ Monsieur François RIGNOT demande si les terrains agricoles communaux seront fauchés prochainement.

Madame la Maire indique que les terrains ne seront exploités qu'une fois les baux signés.

Madame la Maire souhaite un bel été aux membres du Conseil Municipales ainsi qu'aux Cuvetines et Cuvetins.

**La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu  
le lundi 04 septembre 2023 à 20 heures**

Séance levée à 21h24.

**LA MAIRE**  
**Julie MONTCOUQUIOL**



**LE SECRÉTAIRE**  
**François RIGNOT**

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'FRANÇOIS RIGNOT', written over a horizontal line.